

CHARTRE RIVERAINE
de la Somme Canalisée
Fiche n°10 : La couleur

CONTACTS

Agence Fluviale et Maritime
Rue Baillon
80000 Amiens
Tél : 03 60 01 52 00
Fax : 03 60 01 52 05

QUELLE EST LA CHARTRE COLORIELLE DES EQUIPEMENTS DU CANAL ?

La charte colorielle a été établie pour les ouvrages participant au fonctionnement du canal. Cela a permis de préciser les nuances dans une optique d'identification du canal, de rationalité pour l'exploitation des ouvrages, des commandes de peinture et des applications.

SUPERSTRUCTURES METALLIQUES DES ECLUSES ET DES BARRAGES

(portiques, mains courantes, passerelles, barrages dégrilleurs amont, petits bollards tronconiques, appareils de manœuvre des portes et leurs capots, ...)

- **situées entre Péronne et l'amont du pont-levant de Saint-Valéry :**

Il sera utilisé la teinte traditionnelle des voies d'eau appelée « couleur VNF » nuancier RAL 6000 « *vert patine* » laque brillante

- **situées entre le pont-levant de Saint-Valéry et la mer :**

Il sera utilisé la teinte existante des ouvrages métalliques du pont levant de Saint-Valéry nuancier RAL 5014 « *bleu pigeon* » laque brillante

Lorsqu'un pont franchit le canal, et dans les aménagements urbains contigus au canal, les parties métalliques de ces équipements pourront être peintes de la même couleur que celles qui précèdent (par les services gestionnaires de ces équipements).



PARTIES METALLIQUES DES ECLUSES ET DES BARRAGES SUBMERGEES PAR L'EAU

(parties basses des portes d'écluses en contact temporaire ou permanent avec l'eau) nuancier RAL 9004 « *noir signalisation* » mat (ou protection industrielle noire appliquée par les chaudronniers de façon traditionnelle)

CANDELABRES et BORNES LUMINEUSES :

Il sera utilisé la teinte nuancier RAL 9005
« noir profond » laque brillante



CONTACTS

Agence Fluviale
et Maritime
Rue Baillon
80000 Amiens
Tél : 03 60 01 52 00
Fax : 03 60 01 52 05

HUISSERIES DES MAISONS ECLUSIERES (volets, portes, fenêtres, ...) et PARTIES METALLIQUES DES CORBEILLES de la ligne de mobilier « Canal » situés entre Péronne et Amiens :

Il sera utilisé la peinture nuancier RAL 6005 « vert mousse » laque brillante

situés entre Amiens et la mer:

Il sera utilisé la peinture nuancier RAL 5017 « bleu trafic »

Remarque : ces deux teintes sont beaucoup trop vives pour les mises en couleur des ouvrages du canal. Dès que les surfaces mises en peinture avec l'une ou l'autre de ces teintes dépassent un cadre ponctuel, l'ouvrage a un impact visuel très fort par rapport au reste du panorama dans lequel il prend place (cf. les barrages dégrilleurs de Long en bleu).



PALPLANCHES, BOLLARD METALLIQUES CYLINDRIQUES DU DOMAINE MARITIME, ECHELLES DES ECLUSES :

Les palplanches et les bollards cylindriques ou appartenant au domaine maritime (aval du pont-levant de Saint-Valéry) ainsi que les échelles des écluses seront laissées en acier brut, et prendront la couleur naturelle de la rouille.